



**CIRCULAIRE N° 2 1 18 - MBPE/DGD du 18 SEP, 2020**

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Autorisation exceptionnelle d'exportation de la noix de cola au titre de la campagne 2019-2020**

**Réf :** - Courrier n° 2274/MINADER/DGPSA/DCR/kke  
du 03/09/2020 ;  
- Circulaire n° 2103/MPMBPE/DGD du 03/07/2020.

Conformément à la correspondance de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural citée en référence, j'ai l'honneur de communiquer, à l'ensemble du service et des usagers, la liste mise à jour des sociétés ayant reçu une autorisation exceptionnelle d'exportation de noix de cola, au titre de la campagne 2019-2020.

Il s'agit des sociétés coopératives ci-après :

- Africaine d'Echanges Commerciaux (AFRECO) ;
- Coopérative de Commercialisation de la noix de Cola d'Anyama, Société coopérative simplifiée (COCOCOA SCOOP) ;
- Société Coopérative des Commerçants de Cola et de Petit Cola d'Anyama (COOP-CABIN-COLA) ;
- Benkagni Société Coopérative Simplifiée (BENKAGNI-SCOOPS) ;
- Société Coopérative des Commerçants de Cola d'Anyama (COCOMOA-SCOOP) ;
- Société Coopérative Simplifiée Cisse Woro Coop-CA ;
- Société Ivoirienne des Produits Agricoles (SIPA) ;
- Société Coopérative « Binkadi » d'Anyama, Société Coopérative Simplifiée « SCOOPS » ;
- Société Coopérative avec Conseil d'Administration des Commerçants de Cola et Petit Cola de Brofodoumé (COOP-CA DJIKISEME) ;
- Société Coopérative avec Conseil d'Administration de Production et de Commercialisation de Cola (COOP-CA SOLIDARITE) ;
- Coopérative des Acheteurs des Produits Agricoles et Marchandises de Côte d'Ivoire (CAPAM-CI « COOP-CA ») ;
- Société Koné et Frères (SKF).

J'attache du prix au strict respect de la présente qui est d'application immédiate.

**Ampliations :**

- MBPE/Cab
- MINADER/Cab
- CGECI
- UGECI
- FINSCI
- GUCE-CI
- PAA
- PASP
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne CI
- Chambre Cce & d'Industrie Française CI
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise CI
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- SYNAT CI
- Toutes Directions Douanes

**LE DIRECTEUR GENERAL**



**Général DA Pierre A.**  
Officier de l'Ordre National